



C.P. 95  
Cornwall, (Ontario) K6H 5R9

Le 11 avril, 2025

Objet : Modification de la politique de la Garde côtière américaine – Répercussions possibles sur les navires battant pavillon étranger sur les Grands Lacs

Cher client,

Le but de la présente est de vous informer d'un récent changement de politique de la Garde côtière des États-Unis (USCG) annoncé hier 10 avril 2025, qui pourrait avoir une incidence sur le trafic maritime dans la région des Grands Lacs, en particulier pour les navires battant pavillon étranger (navires non canadiens transitant par les eaux intérieures des États-Unis) à destination d'un ou de plusieurs ports canadiens.

En vertu de son pouvoir accordé par la Loi de 1972 *Ports and Waterways Safety Act* (PWSA), la USCG a indiqué qu'elle peut maintenant émettre des ordres de capitaine de port (COTP) pour diriger les mouvements de certains navires (p. ex., l'ancrage ou le retard du transit) afin de permettre aux forces de l'ordre de monter à bord de ces navires. Cette politique s'applique même aux navires qui ne font pas escale dans un port américain, pourvu qu'ils transitent par les eaux américaines des Grands Lacs.

**Considérations**

- Ce changement ne s'applique pas à la Voie maritime du Saint-Laurent, où l'autorité responsable demeure la *Great Lakes St. Lawrence Seaway Development Corporation*.
- La Garde côtière a indiqué que les perturbations commerciales devraient être minimales, mais nous encourageons tous les agents et les armateurs de navires à tenir compte des retards de transit ou des ordres de mouvement lorsqu'ils planifient des itinéraires dans les eaux américaines.

Nous surveillons cette évolution et nous partagerons toutes les mises à jour pertinentes dès qu'elles seront disponibles. Assurez-vous que vos équipages sont au courant de cette mise à jour et qu'ils sont prêts en cas d'arraisonnement, de vérification des documents ou de retards de transit lors de leur passage dans les eaux américaines.

Pour plus d'informations, veuillez consulter l'annonce officielle de la USCG suivante :  
[Coast Guard Policy Change for Foreign Flagged Vessels Transiting in the Great Lakes Region](#)

Veuillez agréer, cher client, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jean Aubry-Morin  
Président et chef de la direction